

Newsletter

Ensemble, devenons acteurs de l'innovation

n°18/2018



Remise du chèque du ClassGift P16 avec le parrain, Eric de Bettignies (P86), lors de la soirée des donateurs

Étudiants

Une quatrième édition du **ClassGift** réussie !

Le ClassGift P16 est fini ! De décembre 2017 à mars 2018, les élèves ingénieurs de la promotion 2016 et le parrain, Eric de Bettignies (P86), ont réussi à mobiliser leurs camarades et les promotions anniversaires en *6 autour de ce projet de don de promotion.

Le ClassGift P16 s'est clôturé lors de la soirée de remerciement des donateurs de la Fondation, le mardi 27 mars 2018, pendant laquelle Antoine Goutaland, chef du projet et président du BDE, et les membres de l'équipe P16 ont révélé le montant des dons collectés. Avec 36 377 €, le défi est brillamment relevé pour cette année, avec un nouveau record. Le ClassGift prouve une nouvelle fois les valeurs de solidarité intergénérationnelle et d'ouverture des Mineurs, dont ils peuvent être fiers.

Les dons sont destinés à financer des bourses pour les élèves. Ce projet, mené à l'initiative des élèves, avec le soutien de la Fondation, s'inscrit dans le programme d'égalité des chances.

En effet, l'un des axes prioritaires de la Fondation est le soutien aux étudiants et il se développe à travers une politique généreuse de bourses : bourses d'études, aides à la mobilité sortante ou encore bourses pour les séjours de recherche à l'international, bourses pour les jeunes entrepreneurs... **Toutes ces aides sont financées grâce aux dons des alumni, des parents d'élèves et des amis : merci à eux !**

En 2017-2018, 35 étudiants de MINES ParisTech ont bénéficié d'une bourse de la Fondation.



ÉDITO

« Tout d'abord, je remercie les donateurs, et en particulier les élèves, qui ont choisi de soutenir le développement de l'École en prélevant sur leurs modestes pécules, à travers leur « ClassGift ».

MINES ParisTech a de nombreux projets pour soutenir la mobilité internationale de ses élèves, pour encourager l'entrepreneuriat, pour équiper ses laboratoires avec les meilleurs instruments scientifiques, et pour accompagner la croissance du nombre d'élèves avec de nouveaux logements, et des salles de cours optimisées, comme l'amphithéâtre Schlumberger qui va être profondément restructuré.

Cette Newsletter vous convaincra, j'en suis sûr, que vos dons sont bien utilisés : ils sont essentiels pour permettre des projets qui sont indispensables au développement de l'École, et que la subvention publique n'a pas vocation à financer.

Au moment de décider de votre don, vous vous posez peut-être des questions concernant les abattements fiscaux ? Sachez que vos dons 2018 seront éligibles aux mêmes déductions qu'en 2017, malgré la mise en place du prélèvement à la source à partir du 1er janvier 2019, et la transformation de l'ISF en IFI. Ainsi, **n'hésitez plus car la Fondation Mines ParisTech joue un rôle majeur dans les projets stratégiques de l'École !** »

Entrepreneuriat et Recherche

Rencontre avec Robin Liétar, P13, co-fondateur de la start-up Vegg'up, incubée à Station F



La Fondation Mines ParisTech attribue depuis deux ans des bourses aux élèves ingénieurs de l'Ecole qui souhaitent se lancer dans l'aventure entrepreneuriale et concrétiser leur projet de start-up. Ce soutien financier s'accompagne de la mise à disposition d'espaces de travail adaptés au sein de l'Ecole. Par exemple, la Fondation a financé la création d'un espace de pré-incubation, nommé La Bulle Electrique.

Robin Liétar fait partie des bénéficiaires du soutien de la Fondation, en 2016. Deux ans après, il revient sur l'aide que lui a apporté cette bourse pour la réalisation de son projet de start-up et sur sa passion pour le milieu de l'innovation.

« L'argent est le principal frein au lancement d'une start-up donc je pense qu'il faut véritablement aider les jeunes à leurs débuts. »

Pourriez-vous présenter votre start-up ? Quelle est sa spécificité ?

Chez Vegg'up, notre mission globale, c'est de réconcilier le plaisir, la santé et la planète autour de l'alimentation. Nous voulons rendre l'alimentation végétarienne plus accessible et montrer qu'elle peut être très gourmande et saine sur le plan nutritionnel. Pour ce faire, nous avons mis au point une application, qui permet de regrouper à la fois l'inspiration et la nutrition. Notre spécificité est de mettre la donnée au cœur de notre projet. Nous souhaitons que la recommandation des recettes soit très adaptée à la fois au goût, aux préférences et aux intolérances de chaque utilisateur de Vegg'up.

Depuis juillet 2017, vous êtes incubé à la Station F, qui est sans doute le plus grand incubateur de start-ups au monde. Qu'est-ce que cela signifie pour vous ?

Le milieu de l'entrepreneuriat est compétitif, et par conséquent, très formateur. Ce qui est intéressant à Station F, c'est que nous sommes entourés d'autres startupeurs, plus ou moins avancés dans leur projet et nous pouvons ainsi apprendre et transmettre. Cela permet d'être constamment dans une forme d'émulation.

Encore étudiant à MINES ParisTech, vous avez reçu une bourse de la Fondation Mines ParisTech destinée à vous soutenir dans votre démarche de création d'entreprise. Que vous a-t-elle apporté ?

Cette bourse a été une grande chance, cela nous a permis rapidement de pouvoir payer des licences pour le développement technologique. Par exemple, pour faire nos tests et mettre l'application sur l'Apple store, nous avons besoin de payer des licences, payer des serveurs technologiques, ainsi que les outils d'analyse de données. La bourse de la Fondation nous a permis de couvrir toutes ces dépenses et cela a été une belle opportunité. Je remercie sincèrement tous les anciens élèves qui, en faisant un don, financent ce type d'aides.

Pensez-vous qu'il est nécessaire d'encourager et de développer le soutien aux jeunes entrepreneurs au sein des écoles, telles que MINES ParisTech ?

Aujourd'hui, il y a encore trop peu d'élèves qui se lancent dans l'entrepreneuriat à la sortie de l'Ecole. L'argent est le principal frein au lancement d'une start-up donc je pense qu'il faut véritablement aider les jeunes à leurs débuts, jusqu'à ce qu'ils puissent voler de leurs propres ailes.

Save the Dates

Bientôt la fin de la campagne de développement de l'Ecole, nous avons besoin de la mobilisation de tous, même de ceux qui résident à l'étranger :

Fin mai 2018

Rencontre des Alumni à Montréal

7 juin 2018

Rencontre des Alumni à Londres. La Fondation organise une soirée à la résidence de l'Ambassadeur

3 juillet 2018

Deuxième édition du Research Day de MINES ParisTech

Découvrez le nouveau programme MINES ParisTech spin-off

L'École MINES ParisTech lance en 2018 un nouveau programme appelé « MINES ParisTech spin-off ». Il répond à un double objectif : promouvoir l'entrepreneuriat et valoriser les résultats de la recherche de l'École.

Développé de concert par l'École et la Fondation Mines ParisTech, ce programme s'inscrit dans une démarche plus large de valorisation de la recherche à travers l'entrepreneuriat. C'est l'un des axes prioritaires du nouveau plan stratégique de l'École.

En mobilisant son écosystème, l'École est en mesure de proposer un accompagnement, voire un mentoring, aux projets sélectionnés. De plus, grâce à la Fondation, une aide financée par des grands mécènes sera apportée chaque année à plusieurs projets de start-ups. Avec cette aide, la start-up doit recevoir le label « MINES ParisTech spin-off », garantie de l'accord de valorisation passé entre l'École et les porteurs de projet.



Crédit Thibaud Vaerman

Nous ne manquerons pas de vous présenter les futurs lauréats !

Prix Entrepreneuriat MINES ParisTech Critéo

Le lauréat de cette troisième édition est Kilian Bazin (P08), fondateur de la start-up Toucan Toco. Ce prix de 10 000 € récompense l'innovation et l'impact économique de son projet. Il est « une belle reconnaissance » qui va permettre à la start-up de franchir une nouvelle étape en recrutant un nouveau membre de l'équipe.



Kilian Bazin (P08), fondateur de Toucan Toco

Toucan Toco propose une solution de reporting permettant «aux opérationnels et aux décideurs de grands groupes de comprendre d'un coup d'oeil les informations clés de leur activité ou de leur entreprise», comme l'explique son fondateur.

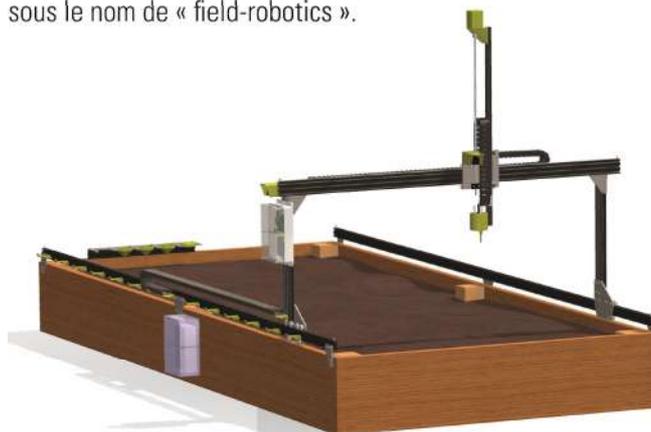
Robot Farmbot : un projet d'innovation pédagogique multiforme

La Fondation a récemment financé l'achat de matériel robotique programmable dans la cadre des cours Acte d'entreprendre et Mécatronique de l'École MINES ParisTech.

Ces enseignements de rupture pédagogique ont pour objectif d'encourager les élèves à prendre des initiatives et à se mettre dans la peau de porteurs de projet. Ainsi, en 2017-2018, trois élèves de deuxième année reprennent le projet du potager participatif initié par leurs prédécesseurs en Acte d'entreprendre. Ils y ajoutent un nouveau paramètre : l'utilisation du robot Farmbot sur les deux tiers du potager. Ce robot dédié à l'agriculture a pour capacité de planter, arroser et arracher les mauvaises herbes. Il n'en existe actuellement que 500 exemplaires dans le monde. Le robot Farmbot est un projet open-source de plateforme agricole robotique.

Bogdan Stanculescu, enseignant-chercheur en vision par ordinateur et apprentissage artificiel pour la robotique au sein du CAOR, accompagne les élèves du projet Farmbot aux Mines. Il représente l'association RobAgri, qui fédère des acteurs publics et privés du monde de la recherche et de l'industrie. L'ambition affichée

de cette association est de participer à la transition écologique de l'agriculture à travers la robotisation et l'automatisation des tâches. C'est une ambition partagée par l'École dans son nouveau plan stratégique. C'est pourquoi la Fondation est fière de soutenir ce projet. L'idée est d'étendre l'expérience acquise dans les domaines de la robotique mobile et du véhicule autonome, vers des environnements non-structurés et dynamiques connus également sous le nom de « field-robotics ».



Genesis-V0.9-e1443600027816. Crédit Farmbot

Patrimoine

Un nouveau cap franchi pour le futur amphithéâtre Schlumberger

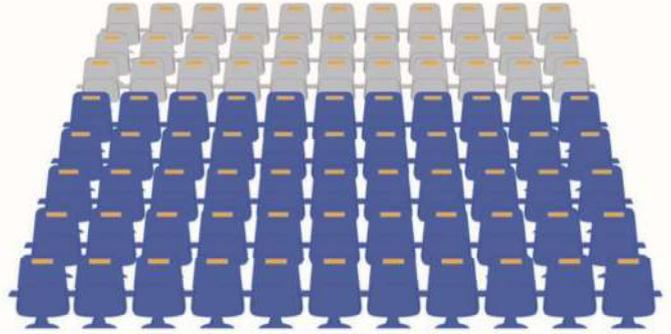
Lancée en 2016, l'opération « Adoptez un siège » est déjà un succès : plus de 100 sièges de l'amphithéâtre Schlumberger ont été parrainés. Avec la barre des 70 % de sièges adoptés passée, l'opération se rapproche de son objectif de 100 % de sièges financés par le mécénat.

En offrant davantage de places assises, pour des promotions en croissance, et en favorisant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR), cette rénovation est devenue essentielle à l'École.

Les travaux commencent à l'été 2018. Néanmoins, il est encore possible de parrainer 33 sièges, dont deux sièges PMR, en effectuant un don de 2 000 € ou 10 000 € et de graver votre nom dans l'histoire de MINES ParisTech.

Chaque siège du nouvel amphithéâtre aura une belle histoire à raconter. A l'instar de la promotion 1958 qui s'est mobilisée pour faire un don collectif afin de parrainer un siège pour les personnes à mobilité réduite et graver sa cohésion et sa solidarité dans l'histoire de l'École. Ou encore celle de la famille Lecerf, Mineurs sur trois générations, qui a choisi d'adopter un siège commun.

**PLUS QUE 33 SIÈGES
À ADOPTER**



Plus d'informations dans la rubrique « Adoptez un siège » du site de la Fondation :

www.fondation.mines-paristech.fr/

Focus Fiscalité 2018

Suite au projet de loi de finances pour 2018, l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF) est remplacé depuis le 1er janvier 2018 par l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI).

Qu'est-ce que cela signifie ?

Le contribuable était soumis à l'ISF si son patrimoine net taxable (biens immobiliers, mobiliers, placements financiers, liquidités, etc.) était supérieur à 1,3 millions d'euros. Désormais, pour le calcul de l'IFI, seul le patrimoine immobilier net taxable, non affecté à l'activité professionnelle de son propriétaire et supérieur à 1,3 millions d'euros, déclenche la taxation.

Qu'en est-il des réductions fiscales liées aux dons ?

Le taux de réduction fiscale pour tout don effectué en faveur d'un organisme reconnu d'utilité publique, à l'instar de la Fondation Mines ParisTech, reste inchangé. Aussi, 75 % du montant du don est déductible de l'IFI, dans la limite de 50 000 €, avec une possibilité de report de l'excédent sur cinq années.

Si vous étiez assujettis à l'ISF et que vous ne remplissez pas les critères de l'IFI, **vous pouvez bénéficier pour l'Impôt sur le Revenu d'une réduction de 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.** La différence avec l'IFI n'est donc que de 9 %.

Le prélèvement à la source : que change-t-il pour les dons ?

La mise en place du prélèvement à la source de l'Impôt sur le revenu a été reportée au mois de janvier 2019. Cette mesure ne change aucunement ni les réductions fiscales liées aux dons, ni le calendrier : un don effectué en 2018 ouvre droit à une réduction fiscale en 2019 ; un don en 2019 ouvrira droit à une réduction fiscale en 2020. De plus, il n'y aura pas de double imposition en 2018, ni d'année blanche. **N'hésitez pas à nous appeler pour toute question.**

Pour toute question sur les avantages fiscaux et les modalités de votre don, n'hésitez pas à contacter :

Antoine Battistelli, Délégué général
01 40 51 90 16
antoine.battistelli@mines-paristech.fr

Solenne Couraye du Parc, Directrice du mécénat
01 40 51 90 15
solenne.couraye_du_parc@mines-paristech.fr

Manon Lavergne, Chargée de mécénat
01 40 51 93 76
manon.lavergne@mines-paristech.fr